

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**JEUDI
LE 7 DÉCEMBRE 2017**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le jeudi, septième jour du mois de décembre deux mille dix-sept, à quinze heures (15h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Réal Ryan, maire de Noyan,

Les conseillers régionaux : M. Alain Laplante, préfet suppléant et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin et M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec.

Un siège est vacant jusqu'au mois de janvier 2018.

Était présente à titre d'observatrice : Mme Danielle Charbonneau, maire d'Henryville.

Également présents : Mme Cynthia Gagnon, urbaniste, M. Yannick Beauchamp, coordonnateur des cours d'eau, M. Xavier Tréhout, géomaticien et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Constat est fait suivant les articles 153 et 157 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1) que la présente séance se tient conformément à la Loi, les membres déclarant tous renoncer à l'avis de convocation.

15 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1814-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1815-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 14 novembre 2017 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

APARTÉ **Cartographie interactive**

Une présentation est faite par Mme Cynthia Gagnon, urbaniste, et M. Xavier Tréhout, géomaticien, relativement à une cartographie interactive pouvant être utilisée par le personnel des municipalités et la population dans le but d'obtenir de l'information sur le zonage, le rôle d'évaluation, la plaine inondable, la zone agricole, etc. Les 14 municipalités pourront l'utiliser d'ici quelques mois pour ensuite être mis en ligne pour la population. Aucun achat de logiciel n'est nécessaire, ni frais annuels de soutien requis.

1.0 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

1.1 **Corporation du Fort St-Jean - Représentation de la MRC
au sein du conseil d'administration**

Le directeur général dépose une lettre de la Corporation du Fort St-Jean sollicitant la nomination d'un délégué de la MRC. La Corporation souhaiterait, en fonction de ses besoins opérationnels, qu'un membre du Barreau s'ajoute au sein des membres du conseil d'administration.

M. Alain Laplante déclare son intérêt pour occuper le poste. MM. Jacques Landry et Pierre Chamberland suggèrent la nomination de M. Laplante. Ce sujet sera discuté avec l'ensemble des membres du conseil préalablement à la séance régulière.

1.2 **Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu - Bilan de la saison 2017**

Les membres du comité administratif recommandent de réserver une période de 20 minutes pour la présentation du bilan de la saison touristique 2017.

1.3 **Hydro-Québec - Bornes de recharges électriques -
Renouvellement d'entente**

Les membres du comité administratif recommandent de renouveler l'entente intervenue avec Hydro-Québec pour les bornes de recharges électriques et ce, suivant les mêmes paramètres de l'entente de 2014. Il est mentionné que le nouveau projet d'entente n'a pas encore été reçu.

1.4 **Ministère de la Culture et des Communications (MCC) -
Entente de développement culturel - Bonification**

Les membres du comité administratif recommandent que les volets « Promotion de la langue française » et la « Mise en œuvre de la stratégie maritime du Québec » soient intégrés à l'entente déjà conclue pour une période de trois ans avec le MCC.

1.5 **SHQ - Programme RénoRégion - Hausse de la valeur maximale
d'un logement admissible**

Les membres du comité administratif recommandent d'entériner une résolution rehaussant à 115 000\$ la valeur maximale d'un logement admissible aux divers programmes de subventions de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

1.6 **DIHR - Déploiement de la fibre optique**

Préalablement à la séance ordinaire de décembre 2017, les membres du comité administratif recommandent d'accorder une période de 20 minutes aux représentants de Développement Innovations Haut-Richelieu pour donner l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique sur le territoire du Haut-Richelieu.

1.7 FARR - Amélioration du réseau cyclable

Les membres du comité administratif recommandent de déposer une demande de subvention dans le cadre du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) afin de réaliser un portrait diagnostique des réseaux cyclables de la MRC et un plan d'action pour leur développement, acquérir du mobilier urbain et procéder à l'asphaltage d'une partie de la Montérégie à partir de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le formulaire de demande sera soumis aux membres du conseil.

1.8 PAIR - Décision défavorable de la CPTAQ

Mention est faite que la CPTAQ a refusé la demande d'exclusion pour le PAIR. M. Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, mentionne que la décision est analysée afin de procéder ou non à un appel. Il est mentionné que l'appel pourrait permettre d'aller au bout du processus pour ce terrain et consolider les investissements d'autant que ce vaste espace ne se retrouve nulle part sur le territoire. Par ailleurs, cette affectation industrielle semble essentielle pour maintenir l'équilibre fiscal du pôle régional, le tout suivant les conclusions des études économiques réalisées par LGP stratégies et E&B Data. Il faudrait aussi tenir compte de l'approbation récente du 540 modifiant le schéma d'aménagement quant à l'affectation industrielle.

2.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

2.1 Rapport d'activités de l'AN 7 - Missive du MSP

Le directeur général dépose une missive du ministère de la Sécurité publique rappelant l'importance de maintenir l'échéancier de réalisation des plans de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

3.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Sûreté du Québec - Engagement de 2 cadets

Les membres du comité administratif recommandent que le sergent Ugo Péloquin, directeur par intérim du poste de la Sûreté du Québec à Lacolle, vienne présenter le projet d'engagement de 2 cadets pour la période du 24 juin 2018 à la fête du Travail 2018. Des frais de 10 000\$ seraient assumés par les 13 municipalités périurbaines.

3.2 Priorités régionales de la Sûreté du Québec pour l'année 2018

Les membres du comité administratif réfèrent à la plénière le soin d'établir les priorités régionales à suivre par les effectifs de la Sûreté du Québec du poste de Lacolle pour l'année 2018. Il est rappelé les priorités 2017 suite à une sélection parmi sept privilégiées soit:

1. Sécurité routière incluant zones scolaires et parcs;
2. Sécurité nautique;
3. Interventions policières en matière de stupéfiants.

3.0 FONCTIONNEMENT

3.1 Finances

3.1.1 Comptes - Factures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 13 décembre prochain.

CAPV2017-12-07

4.1.2 Période de probation - M. Christian Brault, chef d'équipe - Évaluation

CONSIDÉRANT QUE M. Christian Brault, Chef d'équipe au sein du service de l'évaluation, a satisfait les attentes au cours de sa période de probation;

EN CONSÉQUENCE;

1816-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu confirme la fin de la période de probation de M. Christian Brault, chef d'équipe au sein du service de l'évaluation.

ADOPTÉE

4.1.3 Fédération de l'UPA de la Montérégie - Gala des Agristars 2018

Les membres du comité administratif recommandent de discuter en plénière de la participation financière de la MRC au Gala Agristars 2018 organisé par l'UPA de la Montérégie, le tout proposé conjointement avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à raison de 500\$ pour chaque organisme.

4.1.4 Revenu Québec - Autorisation - Accession aux dossiers de la MRC

1817-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Alain Laplante,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Joane Saulnier et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Manon Dextraze à :

Consulter le dossier de la MRC et agir au nom et pour le compte de la MRC pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la MRC pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;

Effectuer l'inscription de la MRC aux fichiers de Revenu Québec;

Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la MRC, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;

Effectuer l'inscription de la MRC à clicSÉQUR - Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Consulter le dossier de la MRC et agir au nom et pour le compte de la MRC, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises pouvant être consulté sur le site Internet de Revenu Québec et pouvant être accepté;

D'accepter que le ministre du Revenu communique aux représentantes, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour la MRC ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉE

CAPV2017-12-07

4.2 Divers

4.2.1 Séances ordinaires 2018

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement de la liste des séances du comité administratif et du conseil devant se tenir en 2018, le tout conformément au Code municipal.

4.2.2 Demande d'appui - Financement de chemins forestiers

Les membres du comité administratif recommandent d'appuyer la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin que les chemins forestiers soient améliorés pour en faire bénéficier les touristes et villégiateurs.

4.2.3 Octroi de contrat - Mosaïque 2017

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres pour l'obtention de soumissions a été transmis à six photographes du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 novembre 2017 à 16h05;

EN CONSÉQUENCE;

1818-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Comité administratif autorise le directeur général de la MRC à octroyer le contrat de réalisation de la mosaïque des membres du Conseil élu en novembre 2017, au plus bas soumissionnaire conforme, soit La Boîte à images (Rémy Boily) suite à l'ouverture des soumissions déposées dans les délais impartis;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.0 COURS D'EAU

5.1 Rivière du Sud, branche 82 - Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud, branche 82, à savoir : Groupe PleineTerre inc. 1 993,60\$; Groupe PleineTerre inc. 55,36\$; Groupe PleineTerre inc. 1 085,55\$; Excavation Infraplus inc. 3 794,18\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Groupe PleineTerre inc. 2 086,87\$; Frais d'administration 763,27\$; Frais de piquetage 58,93\$, pour un total de 10 010,22\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

5.2 Rivière du Sud, branche 88 - Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud, branche 83, à savoir : Groupe PleineTerre inc. 142,32\$; Groupe PleineTerre inc. 2 222,90\$; Excavation Infraplus inc. 6 575,87\$; Excavation Infraplus inc. 521,51\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Groupe PleineTerre inc. 2 411,00\$; Frais d'administration 748,53\$; Frais de piquetage 16,98\$, pour un total de 12 811,57\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

CAPV2017-12-07

5.3 Ruisseau Hood, branche 11 - Municipalité de Mont-Saint-Grégoire - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le ruisseau Hood, branche 11, à savoir : Groupe PleineTerre inc. 68,86\$; Groupe PleineTerre inc. 2 194,20\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 7 797,02\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Groupe PleineTerre inc. 2 392,35\$; Frais d'administration 773,19\$; Frais de piquetage 97,93\$, pour un total de 13 496,01\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

5.4 Réparation de pompe - Station Lamoureux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser la réparation d'une pompe de la station de pompage Lamoureux par la firme Moteurs électriques et pompes G & T Ltée au coût de 13 861,41\$ (taxes en sus).

5.5 Cours d'eau Chartier et sa branche 11 et cours d'eau Décharge des Vingt, branche 7 - Dédommagements

1819-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le versement de dédommagements pour pertes de récoltes à Ferme Canabel inc. (869,47\$) et Ferme Belnoy inc. (165,86\$) suite aux travaux réalisés dans le cours d'eau Chartier et sa branche 11 et du cours d'eau Décharge des Vingt, branche 7;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.6 Digues et stations de pompage de la rivière du Sud - Autorisation aux travaux de réparation

1820-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la réparation du drain de la station Lamoureux pour un montant approximatif de 5 000\$;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

6.0 VARIA

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1821-12-17 Sur proposition du conseiller régional M. Alain Laplante,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

CAPV2017-12-07

DE LEVER la présente séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 7 décembre 2017.

ADOPTÉE

Réal Ryan,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier